

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

Partenariat Communauté Urbaine - Cap sciences: Galerie Industrie et Recherche - Programme d'actions 2009 - Subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine pour l'exercice 2009 - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Cap Sciences créée le 28 décembre 1994, a pour objet la diffusion, l'information et le soutien à la culture scientifique et technique dans la région Aquitaine et hors région, auprès de tout public.

Initié en 2004 et institué par délibération n°2004 /0323 du 30 avril 2004, le partenariat entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'association Cap Sciences concerne la mise en œuvre d'un programme d'expositions, la réalisation d'outils promotionnels et l'animation de la Galerie Industrie et Recherche, et doit se poursuivre en 2009 de façon élargie.

A – Le programme d'actions 2009 de la Galerie Industrie et Recherche de Cap Sciences

Avec une fréquentation toujours en hausse depuis son inauguration en 2002, la Galerie Industrie et Recherche installée dans le Hangar 20 est aujourd'hui devenue un relais essentiel des milieux universitaires, des laboratoires et des entreprises innovantes de la technologie bordelaise, en mettant en exergue les savoir-faire technologiques et les activités industrielles des pôles d'excellence présents sur l'agglomération bordelaise et la région Aquitaine.

Elle développe des outils de communication qu'elle présente au public dans des lieux différents. Les manifestations et actions organisées par la Galerie Industrie et Recherche avec les partenaires scientifiques et industriels permettent au public de rencontrer des acteurs, découvrir des lieux de travail, s'informer sur les métiers de l'actualité, mesurer le poids économique de l'industrie et de la recherche dans l'agglomération bordelaise et en Aquitaine.

- pour avoir des capacités d'accueil suffisantes et organiser des rencontres tous publics, la galerie s'organise autour d'un espace d'exposition, d'une plate-forme de rencontres et

d'une médiathèque. Un espace permanent interactif de 100 m² est consacré à la présentation des activités des entreprises, laboratoires universitaires et organismes de recherche bordelais et aquitains. Un nouveau thème enrichit chaque année la galerie comme la chimie, l'agroalimentaire, le laser, les véhicules électriques ou les technologies numériques de l'image et de la communication.

➤ **Depuis plusieurs années, la Communauté Urbaine de Bordeaux soutient l'action de Cap Sciences dans le domaine de la mise en valeur des activités technologiques, de recherche et industrielles au service de l'image globale de la métropole régionale.**

Les constatations tirées de cette expérience sont les suivantes :

- l'intérêt du public pour la présentation de la Galerie et les offres associées : rencontres sur les formations et les métiers, visites d'entreprises avec plus de 20 000 visiteurs annuels, mais aussi des groupes de professionnels et des délégations avec un site internet visité en moyenne par 5000 internautes annuellement,
- l'adhésion des professionnels à la Galerie qui leur sert de lieu de présentation de leurs activités, de création d'évènements et de moments de rencontres,
- la capacité à développer des productions répondant à un besoin de promotion de la Communauté Urbaine et des associations professionnelles de développement économique par des films, portraits, présentation de filières et de secteurs économiques.

➤ L'objectif de la Galerie industrie et Recherche est la valorisation de l'image de la métropole bordelaise, en synergie avec les actions menées par le Conseil Régional d'Aquitaine, la Communauté Urbaine et les agences de développement économique telles que BRA et 2ADI. Elle contribue à développer la notoriété de la métropole par le biais des pôles d'excellence labellisés aux niveaux national et international, tels que l'aéronautique, le laser, les produits innovants pour la santé ou le pin maritime.

La Galerie constitue un espace privilégié pour le visiteur qui peut s'y installer et consulter l'actualité scientifique, des revues ou découvrir des espaces d'exposition.

Elle est conçue comme un espace d'expériences et de projets, de rencontres et de rendez-vous pour des professionnels ou des institutionnels.

Au service des élus et techniciens des collectivités, elle est un lieu d'accueil et d'image pour une culture commune et cohérente pour des délégations extérieures à l'agglomération.

En 2009, la poursuite des travaux de remodélisation architecturale de la Galerie auxquels la Communauté Urbaine contribue, permettra de développer les animations dans des conditions optimisées.

Les propositions d'actions en 2009 sont les suivantes :

- Animation de la Galerie avec la thématique de l'année « Aliment ou médicament, que d'innovations ! » qui donnera lieu à l'organisation de visites guidées du public,
- Une nouvelle thématique concernant l'industrie nautique intitulée « la glisse, de la planche au bateau » sera développée eu égard au dynamisme de l'industrie nautique dans la métropole bordelaise et la région (présence de multiples petites PME et de laboratoires)

- Accueil de manifestations dans le hangar 20 telles que Cap Forest, Laboratoire d'Astronomie de Bordeaux, Communauté d'industriels autour de la vapeur,
- Organisation d'évènements autour de la Galerie sur des thèmes tels que l'astronomie, les missions polaires, les neurosciences, le village des sciences, « aliments ou médicaments »,
- Egalement, des productions seront reconduites comme les portraits vidéo scientifiques, les questions d'actualité à la une, ainsi que la poursuite des programmes de visites gratuites de sites scientifiques et techniques.
- Par ailleurs, un sommaire indicatif sur l'économie de la connaissance de l'agglomération bordelaise et de la Région Aquitaine présentant les pôles de compétitivité et les filières d'excellence de Bordeaux Métropole permettra aux acteurs économiques locaux d'utiliser les fiches le composant afin de présenter le territoire à des décideurs économiques.

B – Le budget de fonctionnement prévisionnel 2009 de Cap Sciences

Le budget de fonctionnement de l'association Cap Sciences pour l'année 2009 s'élève à 2 272 470 €, dont 113 825 € au titre de l'animation de la Galerie Industrie et Recherche. Comme pour les années précédentes, la CUB est sollicitée au titre de l'animation de la seule Galerie en cofinancement avec le Conseil Régional et n'intervient pas au titre des dépenses générales de fonctionnement de l'association.

Le budget prévisionnel de fonctionnement de Cap Sciences (1^{er} tableau) et celui de la Galerie (tableau 2) ci-après s'établissent donc de la manière suivante :

Budget général de fonctionnement Cap Sciences (actions générales)			
DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Salaires	1 350 000	Etat (Ministère Recherche)	350 000
Loyers	42 000	C.R.A	744 600
Entretien	95 000	FEDER	360 000
Crédit bail	2 000	Ville de Bordeaux	100 000
Energie/fluide	48 000	Subventions spécifiques	277 870
Sous-traitance	263 000	Recettes propres	440 000
Maintenance	48 000		
Assurance	30 000		
Déplacements	20 000		
Téléphone/affranchissement	34 000		
Achats divers	165 470		
Communication	50 000		
Transports	35 000		
Impôts et taxes	90 000		
TOTAL	2 272 470	TOTAL	2 272 470

Dont Budget actions Galerie Industrie et Recherche			
DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ T.T.C
Prestations de service	8 500	Subvention C.R.A	17 775
Charges de personnel	60 900	Subvention C.U.B	96 050
Frais généraux	35 000		
Agenda galerie (pôles de compétitivité et filières)	9 425		
Total	113 825	Total	113 825

Avec plus de 50 000 visiteurs enregistrés en 2008, dont plus de 30 000 pour la Galerie Industrie et Recherche, plus de 20 visites publiques et plus de 70 manifestations à caractère scientifique organisées au hangar 20 (congrès, conseils d'administration, conférences, réunions professionnelles,...), Cap Sciences s'affirme d'année en année comme un grand Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle.

La Commission permanente du Conseil Régional du 24 novembre 2008 a confirmé le montant de sa participation au fonctionnement de l'association et de la galerie.

En conséquence, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 96 050 € T.T.C au bénéfice de l'association Cap Sciences dans le cadre du programme d'actions de la Galerie Industrie et Recherche présenté ci-dessus, et sur la base d'une assiette subventionnable de 113 825 € T.T.C,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondant au montant de la subvention précité sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100. Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 21 AVRIL 2009

M. JEAN-JACQUES BENOIT